

Monitoring des institutions de thérapie résidentielle des addictions.

Nombre de places à disposition et taux d'occupation dans les institutions de thérapie résidentielle et leurs appartements supervisés ou habitats protégés, en Suisse, en 2020.

Mentions légales

Édition

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions
Eigerplatz 5
CH-3007 Berne
+41(0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

Auteurs

Melody Guillaume, Infodrog

Relecture

Franziska Eckmann, Infodrog
Anahí Lozano, Infodrog

© Infodrog 2021

1 Introduction

Depuis 2004, Infodrog répertorie les chiffres relatifs à l'occupation des institutions de thérapie résidentielle et semi-résidentielle. Jusqu'en 2013, ces chiffres étaient délivrés en ligne par les institutions concernées. Depuis 2014, ils sont transmis par les cantons de domicile desdites institutions. Le monitoring comprend le nombre de places à disposition par canton et le taux d'occupation moyen de l'ensemble des institutions de chaque canton.

En 2020, 17 cantons et 61 institutions ont participé à la statistique, soit tous les cantons disposant d'une offre de thérapie résidentielle. Dans les 9 cantons restants, aucune offre de thérapie résidentielle n'est disponible.

Pour cette année 2020, Infodrog a également demandé aux cantons de transmettre le nombre de places disponibles en habitats protégés ou en appartements supervisés (logements accompagnés) par une institution de thérapie résidentielle. Sur les 17 cantons questionnés, 7 cantons ont pu nous transmettre les chiffres du nombre de places et de l'occupation moyenne des places en logements accompagnés. Dans ces 7 cantons, nous avons donc saisi les offres de logements accompagnés reliés à une institution de thérapie résidentielle. Les autres offres d'appartements supervisés ou d'habitats protégés sont répertoriées dans différentes catégories, par exemple, dans le domaine de la psychiatrie, des offres bas-seuil ou encore dans les offres de suivi ambulatoire et celles-ci ne font pas partie de cette statistique.

En outre, cette année 2020 a été très particulière, en raison de la pandémie de SRAS-COV-2. Cette dernière a provoqué une limitation du nombre de places, ceci afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur au sein des institutions de thérapies résidentielles. Elle a également eu un impact sur le taux d'occupation de ces places, suite à une légère diminution des demandes dans certains cantons.

2 Places disponibles en institutions de thérapie résidentielle

En 2020, 1194 places de thérapie résidentielle dans le domaine des addictions ont été comptabilisées.

| Année | Nbre de cantons (y compris demi-cantons) | Nbre d'institutions | Nbre de places disponibles |
|-------|---|---------------------|----------------------------|
| 2010 | 17 | 65 | 1254 |
| 2011 | 17 | 65 | 1246 |
| 2012 | 17 | 64 | 1220 |
| 2013 | 17 | 63 | 1200 |
| 2014 | 16 | 59 | 1122 |
| 2015 | 16 | 60 | 1090 |
| 2016 | 17 | 67 | 1291 |
| 2017 | 17 | 67 | 1287 |
| 2018 | 17 | 66 | 1281 |
| 2019 | 17 | 60 | 1250 |
| 2020 | 17 | 56 | 1194 |

Le nombre de places à disposition dans des institutions de thérapie résidentielle en 2020 a baissé de 56 places en comparaison à 2019. Plusieurs raisons expliquent ce changement au niveau du nombre de places disponibles :

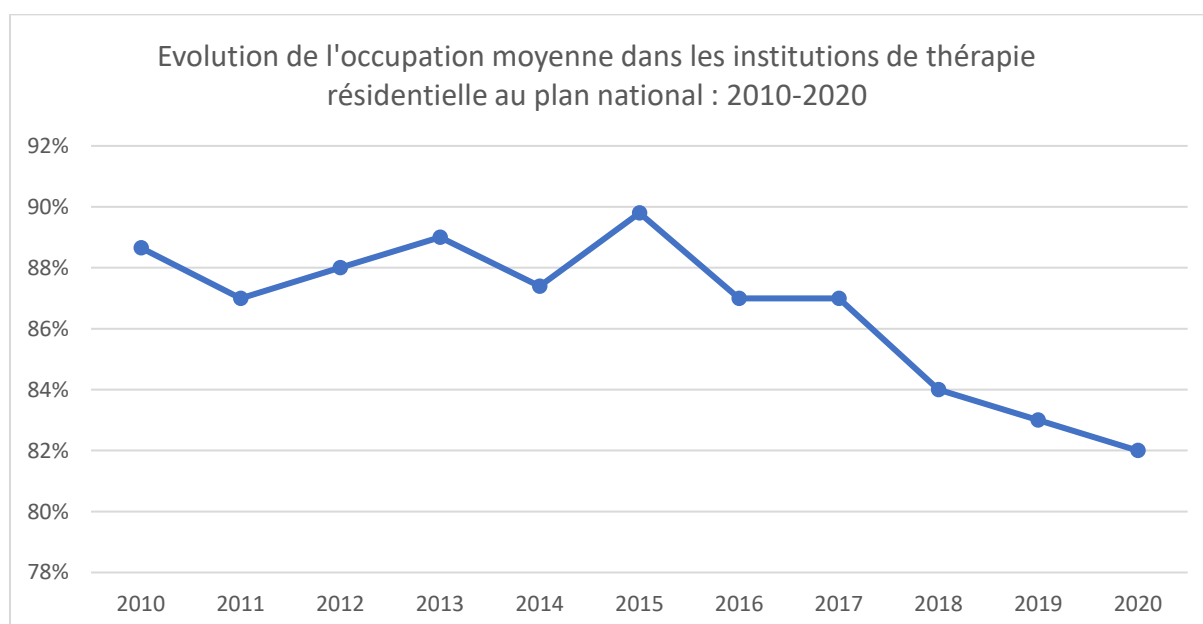
- Certains cantons nous fournissaient déjà le nombre de places en appartements supervisés ou habitats protégés les années précédentes, or ces chiffres étaient englobés dans la statistique du taux résidentiel d'occupation. Cette année, nous avons décidé de séparer ces chiffres afin de pouvoir mieux détailler les offres. C'est le cas dans le canton de Berne notamment, où une différence de 187 places par rapport à 2019 est enregistrée pour les offres résidentielles. Ces 187 places sont comptabilisées au chapitre 4 « Places disponibles et taux d'occupation des appartements supervisés ou habitats protégés dépendants d'institutions de thérapie résidentielle » du présent document, comme appartements supervisés ou habitats protégés.
- Dans le cas du canton d'Argovie, nous avons ajouté des offres de thérapie résidentielle à la statistique cette année, car celle-ci ne nous avait jamais été fournies par le passé, alors que ces offres existaient déjà. En effet, ces offres étant financées en partie par l'aide sociale ou par l'assurance maladie (LaMal), elles n'étaient pas comptabilisées auparavant. Dans ce canton, nous observons donc une augmentation de 129 places disponibles notamment des places en clinique qui sont considérées comme des places de thérapie résidentielle.
- Enfin, en raison de la pandémie de SRAS-COV-2 et des restrictions sanitaires, le canton du Jura a dû décider d'une fermeture de 4 places, et dans le canton du Tessin, une institution a limité le nombre de nouvelles personnes admises et diminué le nombre de places disponibles pour les mêmes raisons. Dans le canton de Genève, la situation sanitaire liée à la COVID-19 a obligé à suspendre ou à ralentir l'accueil de nouveaux résident·e·s, ce qui a conduit certain·e·s candidat·e·s à renoncer à faire une demande d'accueil. De plus, le déménagement provisoire

d'une des structures, plus excentrée par rapport au lieu habituel, a découragé certain·e·s intéressé·e·s à intégrer l'offre en question.

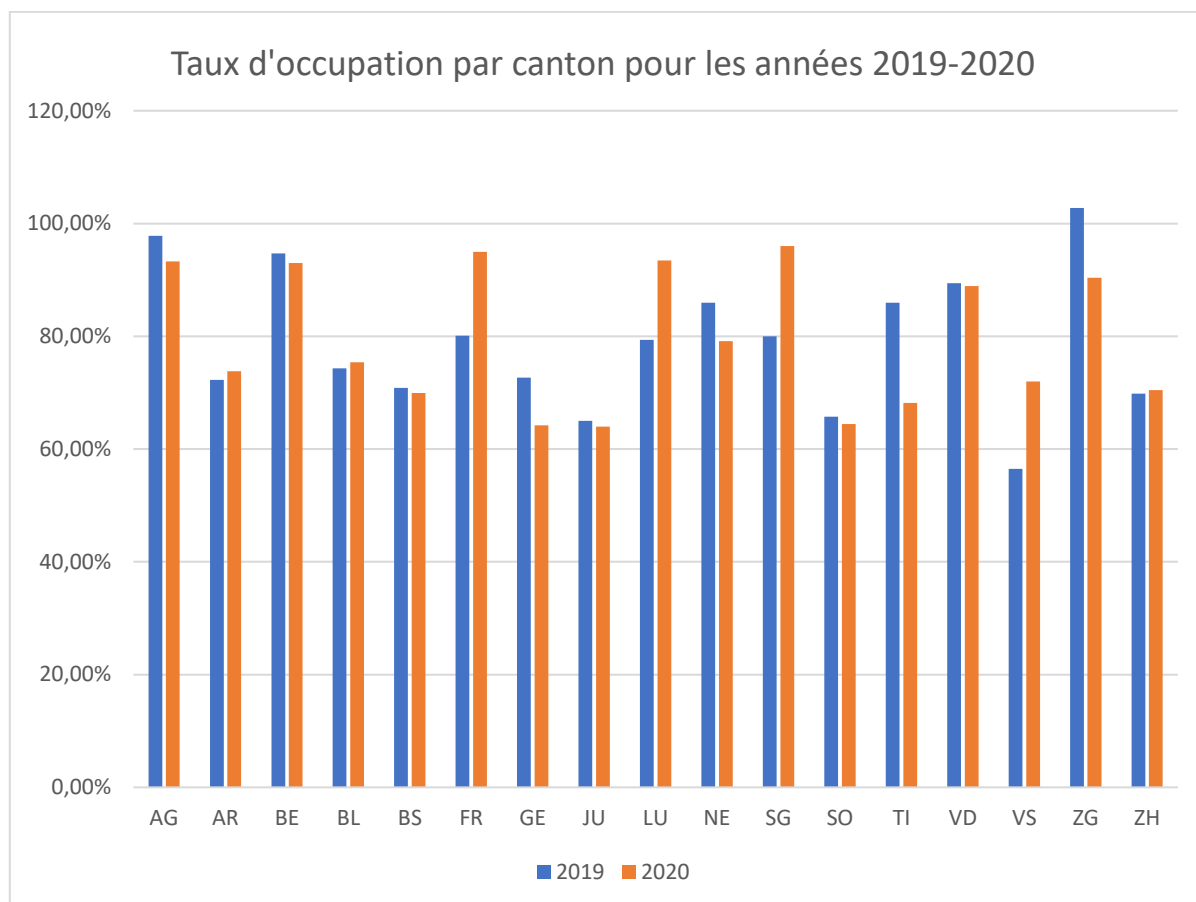
- En outre, dans le cadre de restructuration, certains cantons ont fermé des places et d'autres en ont vu apparaître. Les cantons du Valais (+2 places), de Zoug (+5 places), de Lucerne (+1 place) ont vu augmenter leur offre de places disponibles. Le canton de Bâle ville (-2 places) a diminué son offre sur l'année 2020.

3 Occupation des places en institutions de thérapie résidentielle

En 2020, le taux d'occupation moyen annuel suisse dans les institutions de thérapie résidentielle était de 82% (981 places occupées sur 1194 places disponibles), soit 1,31 point en moins que l'année précédente. Cette baisse s'explique notamment par la modification de catégorie pour certaines offres, mais également par la crise de la COVID-19, qui a limité le nombre de places dans certaines institutions, afin de respecter les mesures sanitaires (notamment en reportant l'accueil de nouveaux résident·e·s), comme précisé précédemment. Le graphique suivant nous permet de voir l'évolution du taux d'occupation de la dernière décennie à savoir de 2010 à 2020, et nous pouvons constater que la diminution du taux d'occupation se poursuit encore cette année :

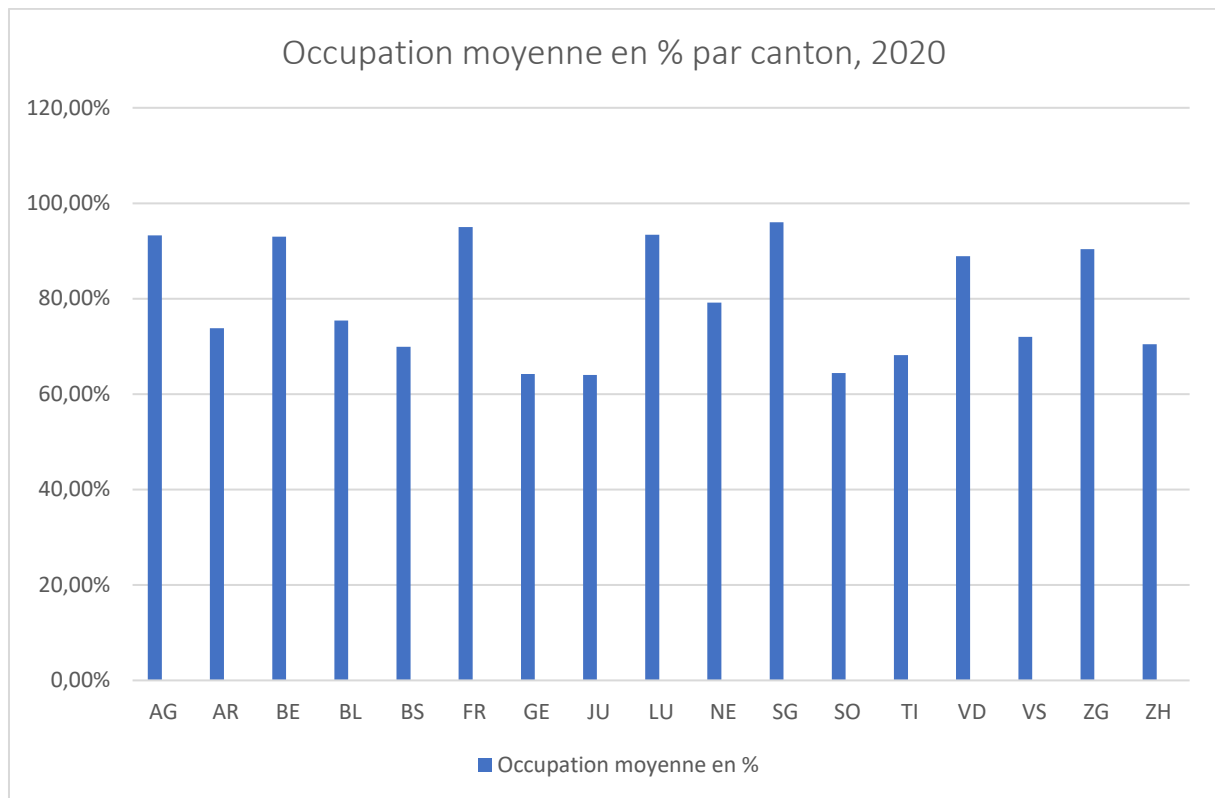


Le graphique suivant montre en détail la variation qui a eu lieu entre 2019 et 2020 et met en perspective les résultats par année. Il permet également d'observer, pour chaque canton, les changements des taux d'occupation en 2019 et 2020 :

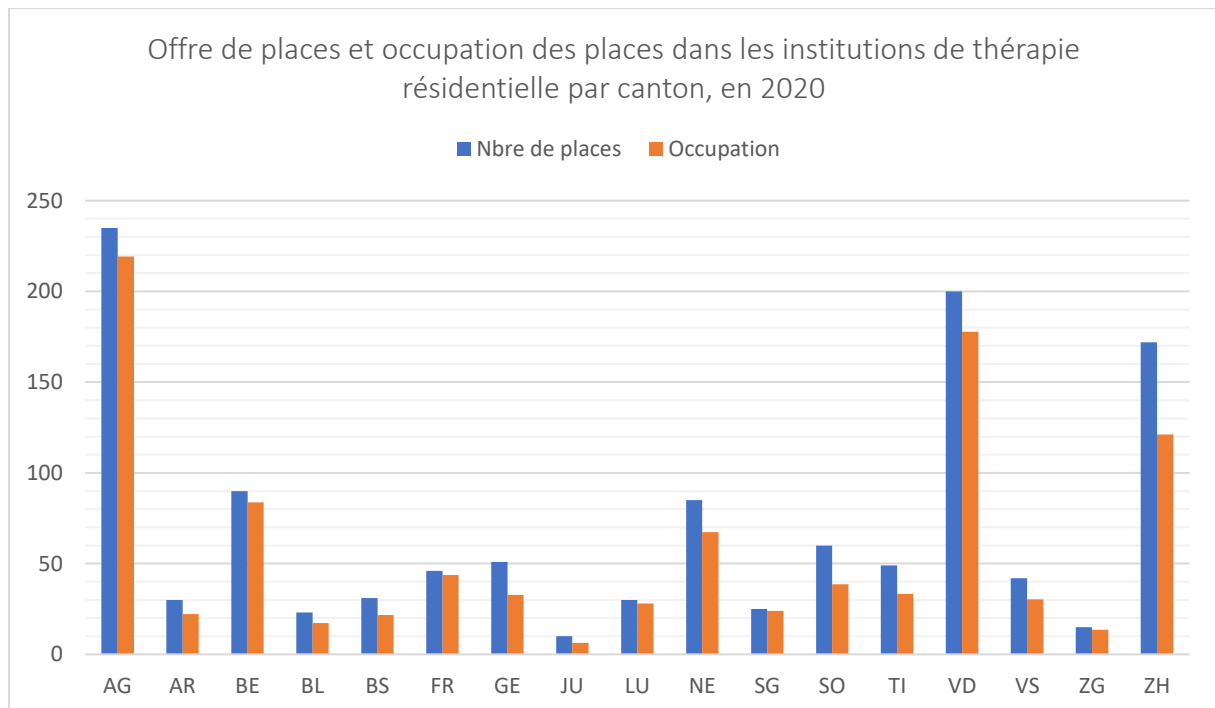


En 2020, le taux d'occupation moyen par canton a varié entre 96% (SG) et 64% (JU), le taux d'occupation le plus bas, qui se justifie par la limitation de nouvelles entrées provoquée par les restrictions liées à la COVID-19. C'est également dans le canton de Saint-Gall que nous observons la plus forte augmentation du taux d'occupation entre 2019 et 2020 (+ 16%). En comparaison à 2019, le taux d'occupation a augmenté en 2020 dans 7 cantons (AR, BL, FR, LU, SG, VS, ZH). Dans 10 cantons, le taux d'occupation a diminué ; il s'agit des cantons de AG, BE, BS, GE, JU, NE, SO, TI, VD, ZG. Le canton qui a subi la plus grande chute de son taux d'occupation entre 2019 et 2020 est le canton du Tessin, avec une baisse 17,8% passant de 85,9% en 2019 à 68,1% en 2020. Cela s'explique notamment par des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, du ralentissement des procédures d'admission et de la diminution des demandes de prise en charge durant cette année particulière. Dans les autres cantons où une baisse a été observée, celle-ci est restée de manière générale inférieure à 10% de différence entre les années 2019 et 2020.

Le graphique ci-dessous montre le taux d'occupation moyen en 2020 par canton :



Enfin, ce graphique détaille le nombre de places disponibles et occupées par canton en 2019 :

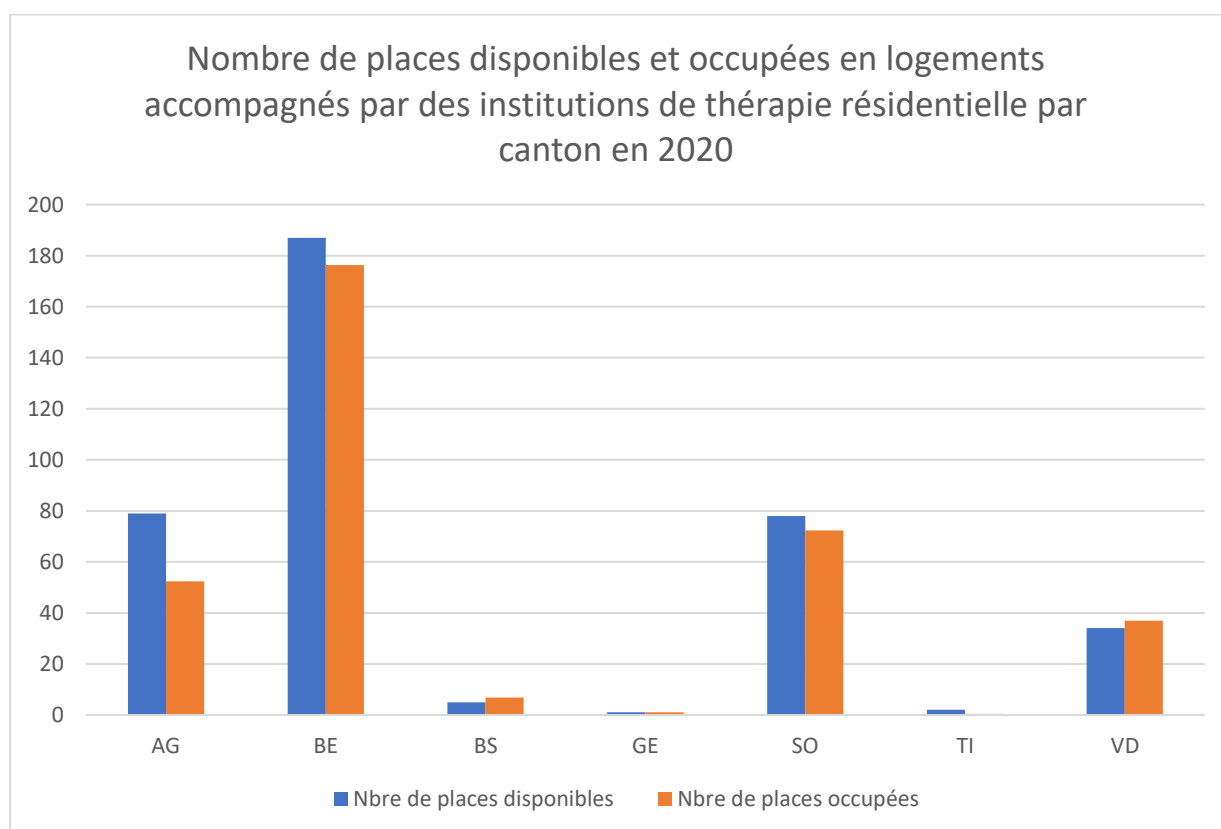


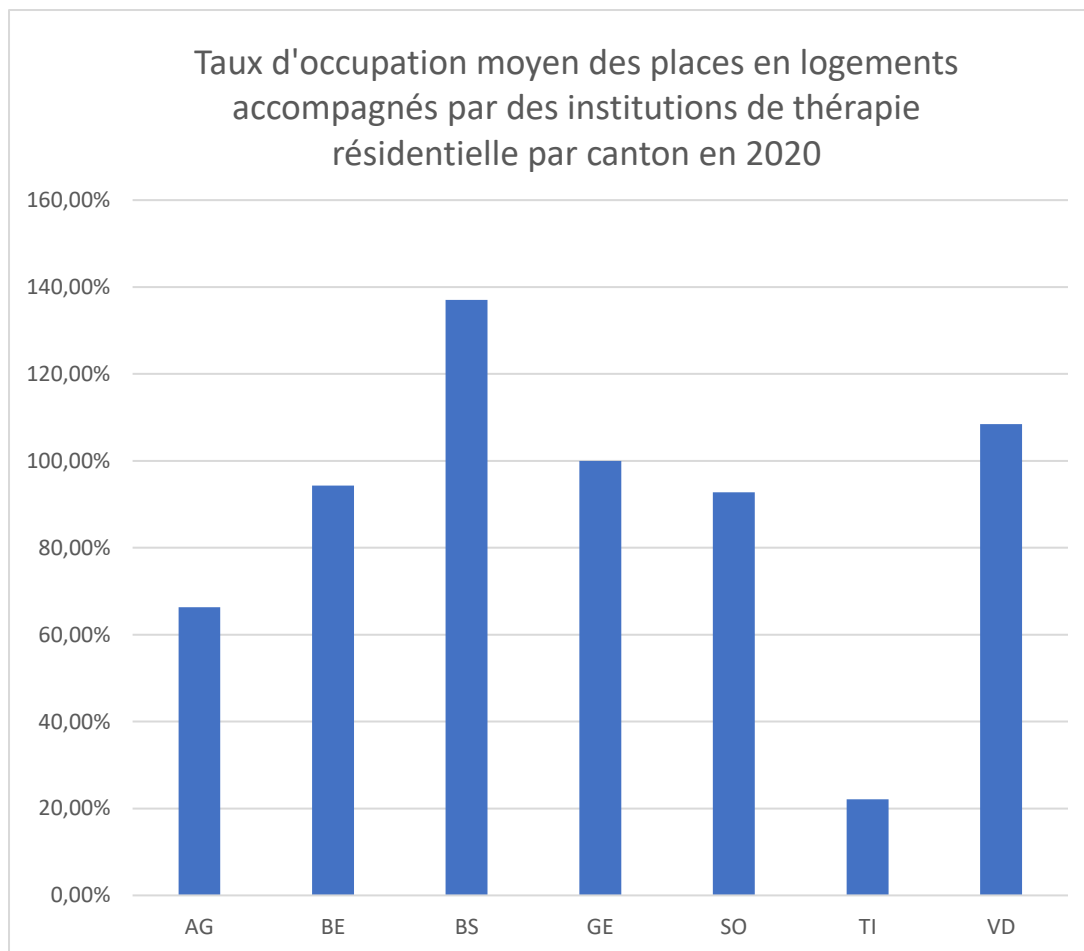
4 Places disponibles et taux d'occupation des appartements supervisés ou habitats protégés dépendants d'institutions de thérapie résidentielle :

Cette année 2020, nous avons choisi de détailler les offres d'appartements supervisés ou d'habitats protégés (logements accompagnés) qui dépendent d'institutions de thérapie résidentielle, ceci afin de visualiser plus clairement les besoins en termes de prise en charge des personnes concernées. Nous avons pu obtenir les chiffres de l'occupation et des places disponibles en logements accompagnés dans 7 cantons. D'autres cantons n'ont pas pu nous fournir ces chiffres en raison du type de catégorisation des places.

| Année | Nbre de cantons | Nbre de places disponibles | Taux d'occupation total |
|-------|-----------------|----------------------------|-------------------------|
| 2020 | 7 | 386 | 89,72% |

Un total de 386 places disponibles a été relevé pour ces 7 cantons. Le taux d'occupation de ces places sur l'année 2020 se situe à 89,7%.





Dans 5 cantons (BE, BS, GE, SO, VD), le taux d'occupation des places en logements accompagnés est supérieur à 85%. Bâle-Ville est le canton enregistrant la plus forte occupation avec un taux à 137,05% d'occupation de ses places en logements accompagnés. Deux cantons sur sept dépassent le seuil de 100% d'occupation (VD et BS). Le canton de Genève a, quant à lui, un taux d'occupation de 100%, cependant, dans ce canton, une seule place est disponible et occupée dans un logement accompagné. Deux cantons se situent en dessous de 85% de taux d'occupation, à savoir les cantons du Tessin et d'Argovie. Le canton du Tessin a lui le taux d'occupation le plus faible avec 22,10%. En effet, l'offre de places en logements accompagnés est une offre de transition, afin que le/la résident-e en fin de parcours puisse disposer d'un lieu de transition adapté de courte durée pour planifier une solution de logement plus autonome. Cette offre n'est que peu utilisée et les places pour celle-ci ont diminué sur les dix dernières années (de 7 places à 2 places). Dans le cas du canton d'Argovie, le taux de 66,4% peut s'expliquer notamment par des difficultés quant à l'acquisition de financement pour ce type d'offres en 2020.

Bien que le taux d'occupation soit très disparate entre les cantons (de 22% à 137%), nous remarquons que le taux d'occupation global des places en logements accompagnés est élevé, se situant à 89,7% pour l'ensemble des cantons.

5 Nombre de places à disposition, occupation effective et taux d'occupation moyen des institutions d'aide dans le domaine des addictions, par canton, pour l'année 2020

Thérapie résidentielle

Logements accompagnés (habitats protégés et appartements supervisés)

AG

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 235 | Nombre de places à disposition : 79 |
| Nombre de places occupées : 219 | Nombre de places occupées : 52 |
| Taux d'occupation moyen : 93% | Taux d'occupation moyen : 66 % |

AR

| |
|-------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 30 |
| Nombre de places occupées : 22 |
| Taux d'occupation moyen : 74% |

BE

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 90 | Nombre de places à disposition : 187 |
| Nombre de places occupées : 84 | Nombre de places occupées : 176 |
| Taux d'occupation moyen : 93% | Taux d'occupation moyen : 94% |

BL

| |
|-------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 23 |
| Nombre de places occupées : 17 |
| Taux d'occupation moyen : 75% |

BS

| | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 31 | Nombre de places à disposition : 5 |
| Nombre de places occupées : 22 | Nombre de places occupées : 7 |
| Taux d'occupation moyen : 70% | Taux d'occupation moyen : 137% |

FR

| |
|-------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 46 |
| Nombre de places occupées : 44 |
| Taux d'occupation moyen : 95% |

GE

| | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 51 | Nombre de places à disposition : 1 |
| Nombre de places occupées : 33 | Nombre de places occupées : 1 |
| Taux d'occupation moyen : 64% | Taux d'occupation moyen : 100% |

JU

| |
|-------------------------------------|
| Nombre de places à disposition : 10 |
| Nombre de places occupées : 6 |

Taux d'occupation moyen : 64%

LU

Nombre de places à disposition : 30

Nombre de places occupées : 28

Taux d'occupation moyen : 93%

NE

Nombre de places à disposition : 85

Nombre de places occupées : 67

Taux d'occupation moyen : 80 %

SG

Nombre de places à disposition : 25

Nombre de places occupées : 24

Taux d'occupation moyen : 96 %

SO

Nombre de places à disposition : 60

Nombre de places occupées : 39

Taux d'occupation moyen : 64%

Nombre de places à disposition : 78

Nombre de places occupées : 72

Taux d'occupation moyen : 93%

TI

Nombre de places à disposition : 49

Nombre de places occupées : 33

Taux d'occupation moyen : 68%

Nombre de places à disposition : 2

Nombre de places occupées : 0,4

Taux d'occupation moyen : 22%

VD

Nombre de places à disposition : 200

Nombre de places occupées : 178

Taux d'occupation moyen : 89%

Nombre de places à disposition : 34

Nombre de places occupées : 37

Taux d'occupation moyen : 109%

VS

Nombre de places à disposition : 42

Nombre de places occupées : 30

Taux d'occupation moyen : 72%

ZG

Nombre de places à disposition : 15

Nombre de places occupées : 14

Taux d'occupation moyen : 90%

ZH

Nombre de places à disposition : 172

Nombre de places occupées : 121

Taux d'occupation moyen : 70%

6 Conclusion

L'année 2020 suit la tendance des dernières années, qui consiste en une baisse à 82% du taux d'occupation des places en thérapie résidentielle. Or, pour cette année 2020, cela s'explique en partie par la nouvelle catégorisation des places disponibles (intégration dans ce document de la statistique des logements accompagnés qui comprend les appartements supervisés et habitats protégés). Cette nouvelle catégorisation des offres a provoqué une diminution du nombre de places disponibles en institution de thérapie résidentielle. D'autre part, la pandémie de SRAS-COV-2 a eu un impact non négligeable sur les capacités d'accueil des institutions. En effet, de nombreuses institutions de thérapie résidentielle ont dû fermer une partie de leurs places disponibles en raison des mesures sanitaires en vigueur. Ces fermetures de places ont eu un impact sur les demandes d'admission, pouvant décourager certaines personnes intéressées à intégrer une offre résidentielle, relatif à la période d'attente plus ou moins longue avant d'obtenir une place en thérapie résidentielle. De plus, certaines institutions ont été contraintes à ralentir les procédures d'admission pour les mêmes raisons. En outre, dans certaines institutions, des travaux de rénovation ont eu lieu impactant également les capacités d'accueil et l'attrait de certaines institutions.

Nous avons néanmoins remarqué que les places en logements accompagnés présentaient un taux d'occupation global supérieur au taux d'occupation des places en thérapie résidentielle. De fait, le taux d'occupation moyen pour les logements accompagnés, dans les 7 cantons recensés, était de 89,7% en comparaison au taux d'occupation moyen des places en thérapie résidentielle qui lui était de 82%, en 2020. Le nombre de places total (en thérapie résidentielle et en logements accompagnés) pour la prise en charge des personnes toxicodépendantes était en 2020 de 1580 places ; soit 1194 places en thérapie résidentielle et 386 places en logements accompagnés. En comparaison à 2019, nous avons un total de 330 places supplémentaires en 2020, or cette augmentation du nombre de places est dû à notre demande de nous fournir les places en logements accompagnés par des institutions de thérapie résidentielle, ce qui n'était pas le cas, les années précédentes.

Pour les années à venir, nous pourrions comparer l'évolution de l'offre de suivi en logements accompagnés ainsi qu'en institution de thérapie résidentielle, et analyser si une augmentation ou une diminution des places et du taux d'occupation des places a eu lieu afin de pouvoir émettre des conclusions plus précises sur de potentiels besoins de la clientèle.